

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] projet photovoltaïque-société nièvre agricole-commune de dirol et de germainay

**De :** Antonio M

**Date :** 16/10/2022 19:13

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur

les panneaux photovoltaïques doivent être installés dans des lieux tels que les parkings les toits des bâtiments agricoles

bien sûr avec le retard que nous avons pris ils veulent à tout prix faire n'importe quoi sans mesurer l'impact visuel

, écologique si nous avons pu il y a 40 ans mettre des panneaux solaires sur nos maisons une petite éolienne

nous serions peut-être moins à penser à des problèmes d'énergie -

Les installer en masse dans les campagnes et surtout chez nous dans la nièvre qui est en train de devenir

un pôle touristique important il faut réfléchir à deux fois avant de laisser installer des champs solaires dans les prairies.

Avec le changement climatique il est important de conserver tous les endroits de nature disparition des insectes des oiseaux

des amphibiens -le système karstique et l'aquifère de la vallée de l'Yonne est à protéger contre les solaires dollars

dans une enquête mondiale sur la corruption des élus; en France nous sommes juste avant le Guatemala

nous n'avons pas pu accéder aux dossiers c'est vraiment une honte

je m'oppose à ce projet pour toutes ces raisons mais aussi les autres que je ne sais comment les écrire

Antonio M

58800 Cervon